

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 540

présenté par
M. Berville

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« sa constitution »

les mots :

« son établissement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.